

SNPADHUE

Syndicat National Des Praticiens A Diplôme Hors Union Européenne

(Médecins, Pharmaciens, Chirurgiens dentistes et Sages-femmes)



A Monsieur Hervé LE MAREC

Conseiller Spécial auprès de Madame la Ministre
des Solidarités et de la Santé

Monsieur,

Lors du dernier rassemblement de protestation organisé par notre syndicat le 14 novembre 2017, une délégation a été reçue par M. ALBERTONE, sous-directeur des ressources humaines du système de santé à la DGOS.

M. ALBERTONE nous a confirmé que différentes possibilités de régularisation des médecins à diplômes extracommunautaires étaient à l'étude au niveau du Cabinet de Madame la Ministre et que celles-ci nous seraient présentées au premier trimestre 2018.

Nous avons été reçus par la suite le 30 mars 2018 par M. DAUBERTON, conseiller au Ministère, qui nous a précisé que vous étiez désormais en charge du règlement et du suivi de notre situation et il s'était engagé à revenir vers nous rapidement.

En effet, Monsieur le conseiller, nous avons interpellé Madame la Ministre au mois de juin dernier par un argumentaire et des propositions relatives à la situation alarmante des PADHUE(s) qui exercent dans les hôpitaux de la République française.

Nous avons également interpellé l'ensemble des parlementaires pour les alerter de notre situation précaire et un bon nombre d'entre eux ont soutenu auprès de Madame la Ministre, nos revendications lors des questions au gouvernement.

Un amendement de loi a été proposé par Monsieur ALAUZET, Député de la deuxième circonscription du Doubs et Monsieur OUZOULIAS, Sénateur des Hauts-de-Seine afin de reconduire jusqu'en 2024 les mesures dérogatoires précédentes.

Cet amendement a finalement été retiré suite à l'engagement de Madame la Ministre de proposer une solution globale et pérenne dans les meilleurs délais.

Nous avons, lors de notre entrevue avec M. DAUBERTON, grand espoir d'avoir des propositions concrètes pour remédier à cette situation préjudiciable pour les PADHUE(s) et par conséquent pour les Hôpitaux français dont ils font partie intégrante, par leur participation active au bon fonctionnement du système de santé.

Hélas, nous avons le regret de constater l'absence de visibilité sur les mesures que compte prendre votre département, ce qui cause l'incompréhension et le désarroi grandissants des PADHUE(s).

C'est pour cette raison que nous souhaitons vous rencontrer, Monsieur le conseiller, afin de connaître les avancées et les mesures que votre Ministère compte adopter suite aux propositions de la DGOS pour la régularisation de nos PADHUE(s) mobilisés, en attente de mesures concrètes, justes et dont la situation de précarité est telle que cela relève, pour eux, de l'urgence absolue.

Châlons en Champagne, le 1^{er} Mai 2018

M. Salem OULD ZEIN, président du SNPADHUE

Au nom du Conseil d'Administration du SNPADHUE

president@snpadhue.com

Pièce jointe :

Copie de l'argumentaire détaillé envoyé en juin 2017 à Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé.